



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt trois, le dix-sept octobre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

<p>Réf : TS/MBM</p> <p>Effectif légal du conseil municipal : 29 Nombre de conseillers en exercice : 29</p> <p>Présents : 21 Pouvoirs : 6 Absents : 2</p> <p>Date de la convocation : 11 octobre 2023</p>	<p><b>PRÉSENTS:</b> MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DUFFAULT Laurent, BEUGIN Valérie, LARDON Jean-Yves, GARNIER Béatrice, MINEREAU Dominique, VERDUZIER Kevin, BARREAULT Mireille, MOREAU Laurent, GRIFFON Gaëlle, CROC Bertrand, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, SULLI Bruno, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.</p> <p><b>REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :</b> MUSCAT Yvette représentée par D CHALLOT DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD VERDUZIER Jean-Bernard représenté par K VERDUZIER GOHIER Monique représentée par L BARBOTTIN DEBIAIS Viviane représentée par C PIAULET ROBIN Nadia représentée par B SULLI</p> <p><b>ABSENTS:</b> GAUTHIER Guillaume, GABIGNON Christophe</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Dominique CHALLOT</p>
--	---

### DELIBÉRATION N°128

Rapporteur : Dominique CHALLOT

**OBJET : RÉGION NOUVELLE AQUITAINE – DEMANDE DE SUBVENTION - Appel à Manifestation d'intérêt ouvert : Revitalisation du Centre-Bourg – Projet d'études.**

Il est rappelé au conseil municipal que la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) du conseil régional est un outil de conseil et d'accompagnement au service des territoires.

A ce titre, la région Nouvelle Aquitaine offre aux communes la possibilité d'être soutenues dans leur projet de revitalisation de leur centre-bourg dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ouvert.

La commune de Naintré s'est lancée dans une démarche de revitalisation de son centre-ville. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vienne a mené un pré-diagnostic de notre territoire. Dans la continuité de cette étude, la municipalité a décidé de recruter un bureau d'études pour réaliser le plan-guide d'aménagement du centre-ville, avec une étude et de la concertation sur une durée de neuf mois.

